

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	13	1	14

Séance du 28 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit du mois de septembre, à 19h45,
le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation :
22 septembre 2023

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBIO, Sylvain ORENGA, Emmanuel BRION, Sandrine BALLANDRIN, Aurélien SICARD, Agathe DORMANT, Maxime SABRAN.

Membres excusés : Myriam CROUZIER (pouvoir à Sylvain ORENGA), Christophe MEURENAND, Jérémie RYNOIS.

Secrétaire de séance : Maxime SABRAN.

N° de l'acte : DEL.2023.09.28.03

OBJET : Vente de la parcelle C 1689.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu une proposition d'acquisition pour la parcelle C 1689, de la part de Mme Emilie MOUTOU, au prix de 70 000 €. La commission aménagement, développement durable, urbanisme et vie économique a été chargée d'étudier cette proposition, et a émis un avis favorable, compte-tenu des difficultés liées à l'aménagement du terrain.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition d'achat de la parcelle C 1689 émise par Mme Emilie MOUTOU, au prix de 70 000 €
- Confie le dossier à Me Anne DUBOIS, notaire à Pont d'Ain, pour l'officialisation de cette vente.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Thierry DUPUIS

